

Lantenay - Infos

N°21

-Juin - 2001

Bonjour,

Une nouvelle équipe, un nouveau mandat, et toujours Lantenay-Infos !

Si nous souhaitons faire évoluer la présentation, nous resterons "fidèles" pour apporter les informations pratiques, générales ou historiques qui nous semblent être un support relationnel privilégié entre le Conseil Municipal et les habitants de notre village.

École -Mairie

Construit de 1897 à 1902 par l'architecte Moinat et l'entrepreneur Guillot, l'édifice situé en haut du village, impose une architecture massive de plan rectangulaire. Son avant-corps central, ses chaînes d'angles, ses portes aux décors typiquement classiques, font de cette mairie-école, une architecture éloignée des innovations techniques de l'époque et du style en vogue à l'époque: l'art nouveau.

La distribution originale des pièces est contemporaine à la construction. Les salles de classe se trouvent au rez-de-chaussée, distribuées par un grand hall où se trouve le seul monument aux morts connu de la région installé dans un édifice architectural. À l'étage, se trouvent les salles municipales et les appartements des instituteurs.

C'est dans un esprit respectueux de cette architecture, que les travaux de réfection ont commencé avec un an de retard, mais dans de meilleures conditions financières. Ils respectent l'aspect et la distribution originelle, en modernisant et adaptant les locaux aux besoins de notre époque. Le gros du chantier se fera pendant les vacances d'été afin de perturber le moins possible la classe.

Le détail de ces travaux seront commentés dans le prochain numéro de Lantenay Infos.

L'été a Lantenay ...

Repas du 14 juillet.

Menu : Salade-Côtelette-Gratin Dauphinois-Fromages-Fruits-Galette

Inscriptions : Avant le lundi 9 juillet auprès de la secrétaire de Mairie

Tarifs : Adultes 60 frs
 Enfants 30 frs
 Gratuit pour les moins de cinq ans

Nous nous installerons sous le hangar communal,
Pensez comme chaque année à amener vos couverts,....Merci
Après midi, si le temps nous le permet, concours de pétanque.

Fête patronale.

Samedi 11 et Dimanche 12 Août

Organisé par l'amicale des sapeurs pompiers de Lantenay

Journée Four.

Samedi 8 septembre

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, dès l'aube pour la préparation de la pâte.

Informations...

➤ Employé communal ...

Depuis le 11 Juin, nous avons embauché un nouvel employé communal: Mr Cédric RENARD, nous a donc rejoint et nous lui souhaitons une longue et bonne route au service de la commune.

➤ Décharge et déchets verts ...

Nous vous rappelons que la **décharge (pour les déchets encombrants) est ouverte le samedi de 10 à 12 heures**, et qu'un **accès libre** a été créé uniquement pour les **résidus de tontes de pelouse**. Nous demandons à tous de respecter les consignes avec rigueur et discipline. (Il est interdit de laisser des appareils de type agricole dans les haies..).

➤ Divagation des animaux sur la voie publique...

Nous vous rappelons que pour des mesures d'hygiène et de sécurité, la divagation des chiens est interdite, par arrêté préfectoral, et qu'il est du devoir de chacun des propriétaires d'animaux de s'en préoccuper. Nous ne voudrions pas en arriver à une méthode répressive...

➤ Redevance Ordures Ménagères ...

Vous êtes peut-être nombreux surpris par une facture élevée des ordures ménagères. Elle s'explique par le changement de mode de ramassage et de traitement, devenu obligatoire et très coûteux, ce qui nous obligé à augmenter la valeur du point. (55 francs cette année, au lieu de 22 francs en 2000)

Rappel du mode de calcul adopté par le C.M en 1985

<u>Type</u>	<u>Nombre de points</u>	<u>Valeur du point</u>	<u>Montant</u>
Foyer	3	55 frs	165 frs
Adulte	4	"	220 frs
Enfant	2	"	110 frs
Ces différents montants sont à additionner (Ex: 1 foyer(165)+2adultes(440)+1enfants(110)=715 frs			
Résidence Secondaire(Forfait) 7	7	55 frs	385 frs

➤ Permanence en Mairie : Pas de changements...

- Secrétariat : Mardi de 14h à 16h
Vendredi de 15h à 19h
- Monsieur le Maire : Samedi de 10h30 à 12h